



4 juin 2020. Présidence de la mission d'information sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations sportives.



Communiqué de presse

Paris, le 4 juin 2020

La mission commune d'information sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations sportives débute ses travaux en visioconférence et prévoit de rendre ses conclusions fin juillet

Créée à l'initiative du groupe Les Indépendants – République et Territoires dans le cadre du Règlement du Sénat qui confère à chaque groupe politique un « droit de tirage » pour la création d'une commission d'enquête ou d'une mission d'information par année parlementaire, la mission d'information sur le thème : « Le fonctionnement et l'organisation des fédérations sportives » compte 21 membres issus des différents groupes politiques du Sénat.

Réunie mardi 2 juin 2020 elle a désigné son Bureau, ainsi composé :

Président : M. Jean-Jacques LOZACH (Socialiste et républicain – Creuse)

Rapporteur : M. Alain FOUCHÉ (Les Indépendants – République et Territoires – Vienne) ;

Vice-présidents :

Mme Christine LAVARDE (Les Républicains – Hauts-de-Seine) ;

Stéphane PIEDNOIR (Les Républicains – Maine-et-Loire) ;

Gilbert –Luc DEVINAZ (Socialiste et républicain – Rhône) ;

Mme Annick BILLON (Union centriste – Vendée) ;

Mme Mireille JOUVE (RDSE – Bouches-du-Rhône) ;

Didier RAMBAUD (La République En Marche – Isère) ;

Mme Céline BRULIN (Communiste républicain citoyen et écologiste – Seine-Maritime).

À l'issue d'un premier échange de vues, les membres de la mission d'information ont décidé d'adopter un programme de travail qui se déroulera dans un calendrier



4 juin 2020. Présidence de la mission d'information sur le fonctionnement et l'organisation des fédérations sportives.

resserré. Ils ont ainsi prévu de remettre leurs conclusions d'ici la fin du mois de juillet, après avoir consacré le mois de juin à des auditions de l'ensemble des acteurs du milieu sportif.

L'actualité de la mission d'information sur le site internet du Sénat :

Contact presse : Jean-Christian Labialle – 01.42.34.25.51 – presse@senat.fr